

La Préfète de l'Allier
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ouverture d'une enquête publique dans le cadre de l'instruction administrative de deux demandes de permis de construire déposées par la société SOLEIA 52 / JP Energie Environnement en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol, d'une puissance envisagée de 40 Mwc, au lieu-dit « La Gagnerie » sur le territoire de la commune de POUZY-MESANGY (03210)

Par arrêté n° 3185/2023 du 19 décembre 2023, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du **lundi 15 janvier 2024 jusqu'au jeudi 15 février 2024 inclus**.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation de permis de construire assortie du respect de prescriptions spécifiques, ou un refus de permis de construire.

La commune concernée par cette enquête est : Pouzy-Mésangy.

L'enquête sera conduite par M. France PISSOCHET, officier en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire. En cas d'empêchement de celui-ci, la poursuite de l'enquête sera transférée sans délai à M. Jean-Louis DUGNE, désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Pouzy-Mésangy.

Le dossier d'enquête mis à disposition du public comprend notamment un rapport d'étude d'impact environnementale, relatif au projet.

Le dossier d'enquête publique sera consultable, pendant la durée de l'enquête :

- sur support papier (ou numérique) en mairie de Pouzy-Mésangy, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public

- sur le site internet de la préfecture de l'Allier : www.allier.gouv.fr

[Accueil](#) > [Publications](#) > [Enquêtes et consultations publiques](#) > [Consultations publiques en cours](#)

- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête :

<https://www.registre-numerique.fr/centrale-photovoltaique-pouzy-mesangy>

Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du lundi 15 janvier 2024, à partir de 14 heures, jusqu'au jeudi 15 février 2024 inclus à 17 heures, selon les modalités suivantes :

- sur les registres ouverts à cet effet dans la mairie de Pouzy-Mésangy, tenus à la disposition du public aux jours et horaires habituels d'ouverture ;

- sur un registre dématérialisé accessible sur internet via le lien suivant :

<https://www.registre-numerique.fr/centrale-photovoltaique-pouzy-mesangy>

(ce lien est également disponible sur le site : www.allier.gouv.fr > Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours) ;

- par voie électronique à l'adresse suivante :

centrale-photovoltaique-pouzy-mesangy@mail.registre-numerique.fr

- par courrier adressé au commissaire enquêteur, à l'adresse de la Mairie de Pouzy-Mésangy, 9 rue Pierre Péronneau, 03320 Pouzy-Mésangy.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, pendant ses **permanences assurées les jours suivants** :

Mairie de Pouzy-Mésangy :

- Lundi 15 janvier 2024, de 14 h à 17 h (ouverture de l'enquête)
- Mercredi 24 janvier 2024, de 14 h à 17 h
- Mardi 6 février 2024, de 14 h à 17 h
- Jeudi 15 février 2024, de 14 h à 17 h (clôture de l'enquête)

Les observations adressées par voie électronique seront publiées et consultables sur le site susvisé.

Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête en mairie de Pouzy-Mésangy.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Pouzy-Mésangy et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

Société SOLEIA 52 / JP Energie Environnement
à l'attention de M. Arthur LOPEZ-DERRE
12 Rue Martin Luther King
14 280 Saint-Contest
Tél. : 06 75 28 14 38
Courriel : arthur.lopez-derre@jpee.fr